

Conseil d'Administration du CCAS Procès-Verbal du 26 septembre 2024

Date Convocation	16/09/2024
Présents	<p>Claude AUFORT Laurence FREMINET, Vice-présidente du CCAS</p> <p>/ Eric MEIGNEN, Christian AUCLAIR, Germaine GLOTIN-GALLEN Stéphanie BURNEL donne son pouvoir à Mme FREMINET Laurence Solène MERABET Amélie DANET – responsable CCAS- Secrétaire de Séance</p>
Excusés	<p>Dominique MAHE VINCE donne son pouvoir à Claude AUFORT Nicolas PALLIER donne son pouvoir à Laurence FREMINET</p>
Absents	<p>Raphaël MOUNIER (Emmaüs) David PELON,</p>
Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Approbation du Procès-Verbal</u> du dernier Conseil d'Administration 2. <u>Information au Conseil d'Administration</u> : Compte rendu des Aides Sociales FacultatIVES délivrées et Election de Domicile 3. <u>Délibérations</u> : Festivités de Noel – Colis et Repas des Aïnés 4. <u>Informations diverses</u> Programmation d'animation du CCAS Ateliers sur la mobilité des aïnés – Le COMPAS

Constatant que le quorum est atteint Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 17h00. Monsieur le Président salue les membres et effectue un tour de table.

1. ADOPTION DU PROCES VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le Président soumet à l'assemblée, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 20/06/2024.

Le procès-verbal, n'appelant à aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

2. INFORMATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte-Rendu des Aides Sociales FacultatIVES et Election de Domicile

Une présentation est faite des aides alimentaires et financières délivrées depuis Janvier 2024 est faite :

Aides alimentaires :

	Mois	Nombre de demandes	Nombre de Foyer	Nbres de demandes accordées	Montant	Refus ou ajournement ou annulation
CTA	Janvier à Août 2024	99	78	85	10 680€	14
CP	Janvier à Août 2024	23	18	17	1640€	5
Total		122	96	102	12 320€	19

Aides financières (hors alimentaire) délivrées depuis Janvier 2024 (Commission Permanente)

Mois de l'intervention	Montant total accordé	Nbre Interventions	Accord	Refus	Ajournement	Annulation de la demande
01 - Janvier	665.60€	3	3	0	0	
02 - Février	536.75€	4	4	0	0	
03- Mars	493.94€	9	2	7		
04 - Avril	200.54€	1	1	0		
05- Mai	775.74€	5	4	1		
06 - Juin	550€	2	2	0	0	
07 - Juillet	940€	8	5	3	0	
Somme :	4162.60 €	32	21	11	0	

Aides Sociales Facultatives	Nombre accordé	Montant total accordé	%
Frais Expertise Médicale	5	940,00 €	22,58%
Achat mobilier/électroménager	3	830,98 €	19,96%
Loyer	2	650,00 €	15,62%

Frais d'Electricité	1	83,84 €	9,22%
Frais de Garage	1	300,00 €	7,21%
Frais de Déménagement/Emménagement	1	200,54 €	4,82%
Frais Médicaux	1	150,00 €	3,60%
Frais de restauration Scolaire	1	150,00 €	3,60%
Assurance Véhicule	1	143,97 €	3,46%
Frais Eau	1	66,60 €	1,60 %
Téléphonie/Internet	1	62,92 €	1,51%
Maintien de l'Autonomie (AJ - AD - PR)	1	33,75 €	0,81%
Somme :	21	416,60€	100%

Domiciliation : 53 domiciliés au 31/08/2024

40 nouvelles domiciliations depuis janvier 2024 accordées /21 sorties depuis le 1 er janvier 2024

PREND ACTE des Aides Sociales Facultatatives et des Elections de Domicile

3 - DELIBERATIONS

Organisation des festivités de Noel : colis et repas des aînés

Madame Laurence FREMINET, Vice-Présidente du CCAS, expose :

Traditionnellement le CCAS offre aux aînés de la commune (+ 70 ans) le choix entre un colis gourmand en décembre et un repas en janvier.

Voici les festivités proposées pour les personnes âgées de + 70 ans de la commune :

- **Le Repas des aînés avec animation musicale** : Le samedi 18 janvier 2025 à partir de 12h au Gymnase Frédet

- **La remise d'un colis aux aînés :** Le Jeudi 05 décembre 2024 de 14h à 16h30 avec un temps de convivialité

La livraison du colis à domicile par des élus ou bénévoles à partir du 05 décembre 2024 pour les personnes âgées de **+ 87 ans**

Modalités d'inscription :

Un justificatif et la pièce d'identité seront demandés seulement pour les nouveaux inscrits ayant plus de 70 ans.

Les bénéficiaires de l'année précédente recevront un courrier en expliquant le déroulement des festivités et devront retourner un coupon d'inscription au CCAS en

précisant le choix de formule. Une communication sera faite via la presse, les panneaux lumineux, site de la ville... pour les nouveaux s'inscrits.

Choix du colis :

Pour établir le choix des colis, le CCAS est attentif aux critères suivants : provenance des produits, au rapport qualité prix, au grammage des produits et au packaging

Trois prestataires ont répondu comme suit :

Prestataire	Formule Individuelle Nombre de Produits / Prix	Formule Couple
Papilles et Papillottes	5 produits 19,60€	6 produits 30,11€
Fleurons de Lomagne	8 produits 20€	7 produits 30€
Helfrich	9 produits 20€	9 produits 29€

Certains prestataires ont fait parvenir un échantillon des colis afin que le Conseil d'Administration puisse les étudier.

Choix du repas :

Le CCAS a sollicité des traiteurs qui puissent assurer ce type prestation dans un gymnase qui ne possède pas de cuisine. Voici les 2 traiteurs qui nous ont fait part de leur devis.

Prestataire Repas	Prestation	Tarif par personne
RABOUIN Traiteur	Menu à choisir : Entrée / poissons ou viande / fromage (option) / dessert / pain /café + forfait Boissons 1 serveur + service par les élus Nappes et serviettes à fournir par le CCAS	28€50 ttc par pers ou 26€50 ttc par pers sans le fromage Entrée / poisson ou viande /fromage / dessert / pain / café Vaisselle incluse Service cuisine par le prestataire + 6.50€ boissons
SARL Le Bistro Gourmand	Menu : apéritif/ mignardises entrée plat fromage dessert + boissons comprises	34 € inclus nappes et serviette en tissu blanc, vaisselle, pain, café et thé , personnel de service inclus dressage des tables, ¼ vin par pers

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Entendu son rapporteur en son exposé,

Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**

APPROUVE l'organisation des manifestations précitées en faveur trignacais selon les modalités décrites ci-dessus,

DECIDE de choisir les prestataires suivants :

Colis : Helfrich
Repas : Le bistrot Gourmand

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au :
-BP 2024 Ch 011 – Article 6232 pour le colis
-BP 2025 Ch 011 pour le repas

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à engager les dépenses nécessaires pour les événements organisés par le CCAS à l'occasion des festivités de Noël et à signer tout document relatif à cet événement.

0 abstentions/ 0 voix contre/ 9 voix pour – unanimité

4. POINTS DIVERS

- Présentations des prochaines animations du Service Animation
- Temps forts // Semaine bleue du 30 septembre au 10 octobre
- 2 appels à projets : Réflexologie palmaire et Danse avec des foulards (cycles de 4 ateliers)
- Venue du SOLiHA truck le 2 octobre devant la Maison de Santé : conseil sur l'adaptation de son logement
- Spectacle programmé par la Médiathèque : Madeleines, par la Cie La Gamine – le 8/10 à 15h au CCLA
- Atelier « Trier pour désencombrer : alléger le quotidien et votre maison », par A tiroirs ouverts
- Escapade seniors le 10 octobre : Autour de Nantes
- Visite de la centrale de Cordemais, déjeuner à l'Atlantel de Vigneux de Bretagne, croisière sur la Loire au départ de Nantes

Et aussi :

- Atelier « classer ses documents » avec l'association Crésus le 3/10
- Balade à Paimboeuf le 17/10
- Sortie au cinéma le 13/11
- Activités manuelles pour la décoration du repas des aînés
- Atelier culinaire et goûter partagé le 16 décembre

- Etude Thématique le COMPAS : la mobilité des aînés

Le prestataire Le COMPAS animera les ateliers sur la thématique « mobilité des aînés » auprès des partenaires afin d'affiner les besoins de la population. Ils se dérouleront le 8 octobre et le 15 octobre 2024 (changement de dates)

- Information sur la permanence en marchant des élus / Quartier de Certé (Foyer de vie les Amares)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30

Le Président, ou son représentant
Laurence FREMINET,
Vice-Présidente du CCAS



